

La sociologie militaire en France. Les jeunes, l'armée et la nation. Les Champs de Mars, Cahiers du Centre d'études en science de la défense, n°6, Paris, La Documentation française, 1999, 182 p.

Hugo Loiseau

Volume 32, numéro 2, 2001

Les relations Civilo-Militaires : transfert de normes et coopération démocratique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704311ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704311ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Loiseau, H. (2001). Compte rendu de [*La sociologie militaire en France. Les jeunes, l'armée et la nation. Les Champs de Mars, Cahiers du Centre d'études en science de la défense, n°6, Paris, La Documentation française, 1999, 182 p.*] *Études internationales*, 32(2), 407–408. <https://doi.org/10.7202/704311ar>

humain participe au succès ou à l'échec des transitions démocratiques. Ce texte souligne à quel point cet auteur fait de la modération et de la détermination dans l'engagement deux principes fondamentaux de la démocratie.

Au total, l'ouvrage est un élément de référence pour tout étudiant qui commencerait des études sur la démocratie. Il y trouvera en peu de pages un condensé très satisfaisant et parfois au-delà des thèses dominantes aujourd'hui sur une forme de gouvernement majoritaire dans le monde.

Dominique DARBON

Centre d'étude d'Afrique noire
IEP, Bordeaux, France

**La sociologie militaire en France.
Les jeunes, l'armée et la nation.**

Les Champs de Mars, Cahiers du
Centre d'études en science de la
défense, n°6, Paris, La
Documentation française, 1999,
182 p.

La Documentation française nous offre avec ce sixième numéro de la revue Les Champs de Mars une réflexion sur le rôle de la sociologie militaire en France et l'implication tardive des sciences sociales à cette discipline par rapport à l'histoire ou à la psychologie. Ainsi, le cœur de ce numéro discute de l'évolution de la sociologie militaire française selon une perspective institutionnelle. L'auteur de l'article principal, Michel Louis Martin, y dépeint l'éclosion de la discipline en France à partir des années soixante jusqu'à son relatif déclin au milieu de la décennie quatre-vingt. Il conclut que, malgré ce déclin, les conditions nécessaires au renouveau de la discipline sont bel et bien présentes actuellement. L'aspect intéressant de cet

article est sans contredit la revue de la littérature que fait l'auteur. Celle-ci est à la fois à jour, à propos, car elle illustre parfaitement ce que l'auteur démontre et possède la grande qualité d'être succincte.

Par ailleurs, ce premier article s'enchaîne bien avec le second au sujet du sentiment d'appartenance des jeunes Français à la nation et à l'armée. J'affirme cela car ce deuxième article offre un bon exemple des nouvelles orientations que prend la sociologie militaire française. Ainsi, à partir de nombreux sondages, l'auteur, Olivier Galland, offre une évaluation crédible du lien entre le sentiment d'appartenance des jeunes Français à la nation et de leur représentation de l'armée. La pertinence des questions de fond que soulève l'article se révèle dans la perspective où la conscription a été abolie en France et où le recrutement des effectifs doit maintenant se faire sur une base d'engagements volontaires. Or, il semble important de bien connaître les motivations qui poussent les jeunes Français à s'engager, motivations que décrit et analyse adéquatement l'auteur.

La suite de ce sixième numéro alterne entre différentes études à propos des écrits de Von Bülow (*Utopie humaniste ou vérité de la guerre ? À propos d'Esprit du système de guerre moderne de Von Bülow*) et du lieutenant-colonel Gallois (*La question du machinisme dans l'armée française à partir des écrits du lieutenant-colonel Gallois [1947-1959]*) et des articles très pointus sur les plans tactiques (*Contrôle hiérarchique et autonomie du terrain : l'exemple de la gendarmerie départementale*) et administratifs (*Crime de sang : coordination d'une enquête de la gendarmerie*). Il faut aussi mentionner la présence d'articles

liant les relations internationales et la sociologie (La coopération militaire entre l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque : les sentiments de leurs opinions publiques), la sociologie et la communication (Société de l'information, société du conflit, société du secret) et enfin le développement des sciences humaines au sein de l'armée (L'institutionnalisation des sciences humaines dans les armées. Le cas de la directive sur le soutien psychologique). En bref, c'est un numéro indispensable pour toute personne intéressée par la sociologie militaire française et les nombreux autres sujets qu'elle touche de près ou de loin.

Hugo LOISEAU

Candidat au doctorat
Département de science politique
Institut québécois des hautes études
internationales, Université Laval, Québec

Textes du droit des étrangers.

TEITGEN-COLLY, Catherine. Paris, PUF, coll. « Que Sais-Je », 1999, 127 p.

Cet ouvrage propose un état des lieux des textes de référence en vigueur sur le droit des étrangers, en droit international (chap. 1) et en droit français (chap. 2). Il s'agit donc d'un recueil de références pour les juristes, les praticiens de la politique migratoire, les militants associatifs, les étudiants et tous ceux qui veulent en savoir plus sur les textes à valeur non contraignante (déclarations) et contraignante (traités, lois et décrets).

Parmi les textes de droit international, l'auteur distingue entre le droit international universel (comme la déclai-

ration universelle des droits de l'Homme de 1948, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination de 1966, la Convention relative aux droits de l'enfant de 1990) et le droit international régional, lui-même partagé entre le droit du Conseil de l'Europe (convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et libertés fondamentales de 1950, Charte sociale européenne de 1961, Convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant de 1977) et le droit communautaire de l'Union européenne (traité de Rome de 1957, traité de Maastricht de 1992, Convention de Schengen de 1985, le Protocole intégrant l'acquis de Maastricht dans le cadre de l'Union européenne, de 1997), pour ne citer que les textes les plus importants figurant dans ce livre.

Le droit français des étrangers distingue, de son côté, entre les textes constitutionnels (1946, 1958), législatifs et réglementaires (comme l'ordonnance de 1945, dans sa dernière modification de la loi de 1998). Les textes du Code civil, du Code pénal, du Code du travail et de la sécurité sociale ainsi que relatifs aux zones d'attente dans les aéroports et au regroupement familial y figurent aussi.

Il s'agit là d'un instrument de travail très précieux car il regroupe, avec une classification raisonnée, l'ensemble des textes indispensables à la connaissance du droit des étrangers.

Catherine WIHTOL DE WENDEN

Centre d'études et de recherches
internationales (CERI), Paris